

**Communiqué
relatif à l'approbation du Plan national d'attribution des fréquences
(PNAF)**

Le 28 novembre 2007, le Conseil fédéral a approuvé le Plan national d'attribution des fréquences (PNAF) du 28 septembre 2007, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Le PNAF est disponible sur le site de l'OFCOM:

<http://www.bakom.ch/themen/frequenzen/00652/00653/index.html?lang=fr>

Une version papier du PNAF peut être commandée à l'adresse suivante:

Office fédéral de la communication

Gestion des fréquences

Case postale

Rue de l'Avenir 44

2501 Bienne

11 décembre 2007

Office fédéral de la communication